

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3672 - MERCREDI 5 FÉVRIER 2020

IMPÔT PROFESSIONNEL SUR LA RÉMUNÉRATION

Plus de 10,7 millions de dollars mobilisés en janvier 2020



Des fonctionnaires lors d'une manifestation à Kinshasa

Nonobstant le tollé soulevé dans les milieux des agents et cadres de l'administration publique par la retenue sur salaire de 15% au titre de l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR), ce régime fiscal déjà adopté au Parlement est passé en phase d'exécution à compter de ce mois de janvier. Les ressources financières mobilisées pour le seul mois de janvier sont allées au-delà des prévisions. En effet, à en croire la ministre de la Fonction publique qui s'est exprimée sur la question le lundi 3 février dans le cadre d'un point de presse, l'Etat a pu engranger dix-huit milliards de francs congolais, soit 10.721.828, 37 USD, rien que pour le mois de janvier.

Page 2

CORONAVIRUS

L'ambassadeur de Chine exprime sa reconnaissance envers les Congolais



Pour l'instant, 99% des cas d'infection sont circonscrits en Chine

Dans un communiqué de presse rendu public sur l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement dans la ville de Wuhan en Chine, l'ambassadeur de Chine en RDC, Zhu Jing, a exprimé sa gratitude au peuple congolais qui a témoigné au peuple chinois sa solidarité et sa sympathie depuis l'apparition de l'épidémie. Le diplomate chinois soutient

que son pays considère la santé et la sécurité des ressortissants étrangers vivant en Chine de la même façon que les citoyens chinois. En dépit de la propagation rapide de l'épidémie, Zhu Jing fait savoir que le gouvernement chinois est prêt à la vaincre via des mesures appropriées.

Page 3

GOSPEL

Michel Bankenda se retire de la scène

Le chanteur a annoncé de manière publique qu'il se mettait désormais à l'ombre via son compte Instagram, le lundi 3 février, sans couper pour autant le pont avec les mélomanes avisant qu'il reste actif sur les réseaux sociaux. Le scandale au cœur duquel s'est trouvé le frère Michel Hardy Bankenda, il y a peu, semble avoir eu raison de l'image irréprochable censée offrir un serviteur de Dieu.

La réputation du chanteur a pris un sacré coup avec un double événement qui n'a pas joué en sa faveur. Il s'agit de ces fameuses dédicaces faites à deux mécènes en vogue dans la sphère de la musique dite profane, Abed Ashour, et d'une vidéo peu recommandable de lui ayant fait le tour des réseaux sociaux.



Page 4

Le chanteur Michel Hardy Bankenda (DR)



Le président Félix Antoine Tshisekedi présentant la ceinture, le ministre des Sports Amos Mbayo et Ilunga Makabu

BOXE

Makabu sollicite une tournée nationale

De présentation de sa ceinture WBC Gold

Au lendemain de sa brillante victoire face au Polonais Michal Cieslak, le nouveau champion du monde de boxe de la version World Boxing Council (WBC) dans la catégorie lourds-légers, Junior Makabu Ilunga, a demandé le soutien du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et à tous les Congolais, en sollicitant une tournée nationale pour présenter sa ceinture mondiale.

Page 6

IMPÔT PROFESSIONNEL SUR LA RÉMUNÉRATION

Plus de 10,7 millions de dollars mobilisés en janvier 2020

Nonobstant le tollé soulevé dans les milieux des agents et cadres de l'administration publique par la retenue sur salaire de 15% au titre de l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) à compter de ce mois de janvier 2020, ce régime fiscal déjà adopté au Parlement est finalement passé dans sa phase d'exécution.



Des fonctionnaires lors d'une manifestation à Kinshasa

Les ressources financières mobilisées pour le seul mois de janvier 2020 sont allées au-delà des prévisions. En effet, à en croire la ministre de la Fonction publique qui s'est exprimée sur la question le lundi 3 février dans le cadre d'un point de presse, l'Etat a pu engranger dix-huit milliards de francs congolais, soit 10.721.828, 37 USD, rien que pour le mois de janvier. En prélevant cet impôt contre le gré des fonctionnaires déjà mal rémunérés, la ministre Yolande Ebonogo estime que « le gouvernement ne fait qu'appliquer les lois qui ont été votées au Parlement ». Par conséquent, elle recommande aux agents de l'Etat de s'impliquer pour la mobilisation des recettes à travers le paiement de l'impôt. Cet impôt inscrit dans la loi des finances 2020, a-t-elle ajouté, ne vise que l'amélioration des conditions de vie des populations. Quoique l'application de l'IPR tienne compte de la tranche barémique de tout fonctionnaire de l'Etat, il continue à être boudé par les concernés. « L'impôt est fixé à 3% pour la tranche des revenus de 0 à 1.944.000 FC ; 15% de 1.944.000 à 21.600.000 FC congolais ; 30% de 21.600.001 FC à 43.200.000 FC ; 40% pour le surplus », a précisé

la ministre qui, par ailleurs, a annoncé une perspective d'augmentation de salaires. Cela, a-t-elle expliqué, résulte de la mise en œuvre d'un protocole d'accord daté de 2018 qui prévoit l'amélioration du traitement salarial des agents et fonctionnaires de l'Etat. Il découle dudit protocole conclu entre le gouvernement et l'Intersyndicale nationale de l'administration publique que le salaire de l'huissier passera de cent à deux cents dollars américains entre 2019 et 2021. « Déjà en décembre 2020, a-t-elle précisé, le salaire d'un huissier devra atteindre cent cinquante dollars et il en va de soi pour toutes les catégories supérieures », a confirmé la ministre. Et d'ajouter : « C'est pour dire que le gouvernement fournit beaucoup d'efforts pour améliorer le traitement des agents et fonctionnaires de l'Etat. Nous sommes dans le respect de mise en œuvre de ce protocole d'accord et je suis sûre qu'en 2021, l'huissier atteindra deux cents dollars de salaire ». Pour y parvenir, le nettoyage des fichiers des agents de l'Etat s'impose pour écarter les fictifs dont les salaires sont perçus indûment par des agents véreux.

Alain Diasso

SUD-KIVU

Meurtre d'un cadre du PPRD

Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) est en deuil. Il vient de perdre, depuis le dimanche 2 février, un de ses cadres en la personne de Pacifique Mutiki assassiné par des inconnus armés à son domicile. Et Emmanuel Ramazani Shadary exige une enquête immédiate.



Ramazani Shadari, le secrétaire permanent du PPRD

Intendant adjoint au gouvernorat de la province du Sud-Kivu, la victime a été visitée à son domicile par des inconnus fortement armés non autrement identifiés qui lui ont logé une balle dans la tête, sans aucune explication. Cet assassinat odieux a jeté l'émoi dans toute la province sur fond d'interrogations sur les vraies motivations de cet acte ignoble commis par des personnes sans foi ni loi. A Kinshasa, la nouvelle a été accueillie avec émotion au siège du PPRD où des voix se sont élevées pour condamner

cet assassinat qui prive le parti d'un de ses meilleurs éléments. Lors d'une rencontre du comité exécutif national du PPRD le lundi 3 février, le secrétaire permanent Emmanuel Ramazani Shadary y est longuement revenu en martelant sur les implications judiciaires de ce meurtre. « Le PPRD, qui lutte depuis plus d'une décennie pour la pacification de notre pays et la sécurisation des personnes et de leurs biens, exige sans délai une enquête sur cet ignoble assassinat afin que les responsabilités soient

établies et que les auteurs et commanditaires soient punis conformément aux lois de la République », a-t-il déclaré, convaincu que c'est la seule manière d'honorer la mémoire de l'illustre disparu. Tout en présentant au nom de l'autorité morale, Joseph Kabila, ses condoléances au comité exécutif provincial du PPRD Sud-Kivu, Emmanuel Ramazani Shadary a indiqué qu'il veillera à ce que les enquêtes ainsi lancées puissent aboutir.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORUM INDABA MINING

Les mines congolaises en quête de potentiels investisseurs

C'est dans l'optique de vendre l'image de la RDC en suscitant un certain attrait dans le chef des potentiels investisseurs que Sylvestre Ilunkamba a orienté son discours prononcé, le lundi 3 février, à l'ouverture de la vingt-sixième édition du Forum Indaba mining qui se tient à Cape Town, en Afrique du sud.

A la suite du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, qu'il a représenté à ce forum économique, le Premier ministre a mis en exergue les efforts que son gouvernement est en train d'entreprendre pour assainir le milieu des affaires et favoriser les investissements. « Mon pays a besoin des investisseurs dans la recherche géologique et dans l'exploitation des gisements », a-t-il déclaré tout en mettant en relief les opportunités d'investissements qu'offre la RDC notamment dans le secteur minier. Les ressources minières immenses et variées sous exploitées dont regeorge le pays n'attendent que des investisseurs pouvant les bonifier en leur apportant une plus-value. Sylvestre Ilunkamba s'est

attelé à apaiser les esprits et à ôter les derniers soupçons d'appréhensions en rapport avec le climat des affaires. Et de rappeler à ce sujet la série des réformes initiées par le gouvernement afin de garantir un environnement attractif et incitatif aux investisseurs. « La RDC est un pays d'accueil des investisseurs », a-t-il indiqué avant d'inviter les opérateurs économiques intéressés par les mines congolaises à se conformer au Code minier qui, selon lui, reflète les aspirations du peuple congolais dans la gestion de ses ressources minières.

« Le code minier de 2002, révisé en mars 2018, doit être pérennisé et mis en application pour que les Congolais jouissent de leurs ressources na-

turelles », a martelé Sylvestre Ilunkamba tout en se félicitant de l'augmentation des recettes à travers la redevance minière. Il s'agit

minière africaine qui, dans ses lignes directrices, appelle à l'industrialisation de l'Afrique. Et ce, à partir de l'exploitation rationnelle et

axes de la politique minière de son gouvernement inspirée de la vision minière africaine. Il s'agit notamment du respect du Code minier par tous les intervenants ; de l'assainissement du secteur minier artisanal en luttant contre le travail des enfants (aucun enfant dans les mines d'ici à l'horizon 2025) ; de lutter contre le gel des périmètres miniers ; d'approfondir la connaissance du sous-sol par l'intensification des recherches géologiques ; de promouvoir l'entrepreneuriat local par la sous-traitance ; de transformer les minerais localement pour leur donner une plus-value en résolvant le déficit énergétique, de la prise en compte des intérêts des générations futures avec la création du fonds minier dont l'opérationnalisation a été lancée, du contrôle des substances stratégiques, particulièrement le cobalt.

Alain Diasso

« Le code minier de 2002, révisé en mars 2018, doit être pérennisé et mis en application pour que les Congolais jouissent de leurs ressources naturelles »

là d'un des acquis majeurs du Code minier révisé qui prône des partenariats gagnant-gagnant avec tous les intervenants du secteur minier. Et d'expliquer que la vision du gouvernement congolais s'inscrit en droite ligne de la vision

durable des ressources minières en vue d'entraîner des effets positifs dans les autres secteurs d'activités de la vie économique des Etats africains.

Devant les investisseurs réunis à Cape Town, le Premier ministre a rappelé les

CORONAVIRUS

L'ambassadeur de Chine exprime sa reconnaissance aux Congolais

Dans un communiqué de presse rendu public sur l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement dans la ville de Wuhan en Chine, l'ambassadeur de Chine en RDC, Zhu Jing, a exprimé sa gratitude au peuple congolais qui a témoigné au peuple chinois sa solidarité et sa sympathie depuis l'apparition de cette épidémie.

L'ambassadeur de Chine soutient que son pays considère autant la santé et la sécurité des ressortissants étrangers vivant en Chine de la même façon que les citoyens chinois. « Nous avons pris des mesures nécessaires pour répondre à leur souci. La propagation de l'épidémie de coronavirus attire l'attention du monde entier. C'est ce qui a poussé le gouvernement chinois à réagir vite et à temps en prenant des mesures de prévention et de contrôle efficaces et transparentes ».

En dépit de la propagation rapide de cette épidémie, Zhu Jing fait savoir que le gouvernement chinois est prêt à vaincre cette maladie. Pour ce faire, il évoque trois mesures qui vont permettre à son pays de gagner la lutte contre le Coronavirus. « Il s'agit du socialisme à la chinoise, qui lui permet de concentrer ses efforts pour relever les grands défis, des moyens financiers solides évalués à environ 1,4 milliard USD, qu'elle a mis en faveur de la lutte contre cette

épidémie ainsi que l'engagement et les sacrifices du personnel médical », a-t-il déclaré tout en affirmant que la lutte contre cette épidémie doit se faire à l'échelle mondiale, soulignant que la déclaration de l'OMS a caractérisé le coronavirus d'une urgence de santé publique de portée internationale. « Ce qui constitue un nouveau point de départ pour la collaboration internationale dans la lutte contre ce nouveau Coronavirus ». Il a, par ailleurs, profité de cette occasion pour annoncer que deux hôpitaux temporaires ont été construits en quelques jours et mis en service rapidement et que les efforts déployés sont efficaces puisque, pour l'instant, 99% des cas d'infection restent en Chine. « L'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que la Chine mérite la gratitude et le respect pour sa réaction face au coronavirus et ses décisions visant à limiter sa propagation à l'étranger », a souligné M. Zhu Jing.

Blandine Lusimana

LUALABA

Ecrroulement des maisons à la suite des fortes pluies

Les averses, qui se sont abattues récemment à Dilolo Gare, dans la province de Lualaba, ont causé de graves dégâts matériels. Cependant, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée.

Le bilan provisoire, indique l'ONG Catholique qui livre cette information, fait état de cent deux maisons écrou-

gées. En sus de la destruction de ces habitations, il est à noter que trois écoles se sont écroulées dans la cité



Des maisons endommagées

lées dont trente-quatre au quartier Moïse Tshombe, trente à Mwatshisenge, vingt à Ndumba. Quant au quartier Saluseke, dix-huit maisons ont été endomma-

Dilolo et une autre à Sakapenda Lushiji. Les mêmes pluies diluviennes ont également provoqué des dégâts dans la province de Tanganyika.

En effet, la pluie qui est tombée, le samedi 11 janvier, dans la Cité de Kabalo a entraîné des fissures et l'écrroulement de plus de cent vingt-trois maisons dans le quartier «Cimetière». D'importants espaces champêtres le long du fleuve Congo sont, en outre, inondés dans les villages de Lubulumbu, kana et Kinu, renseigne la matrice d'alerte n°41 de la Veille humanitaire, un projet de Veille humanitaire de Caritas Congo ASBL avec ses partenaires, dont le Fonds humanitaire en RDC, l'Unicef et la Caritas international Belgique. Les populations victimes des pluies diluviennes vivent dans des conditions qui les exposent aux intempéries et autres maladies. Elles ont besoin d'une assistance humanitaire. L'appel est donc lancé aux organisations humanitaires pour secourir ces populations qui manquent presque de tout.

B.L.

GOSPEL

Michel Bankenda se retire de la scène

Le chantre a annoncé de manière publique qu'il se mettait désormais à l'ombre via son compte Instagram, le lundi 3 février, sans couper pour autant les ponts avec les mélomanes avisant qu'il reste actif sur ses réseaux sociaux.

Le scandale au cœur duquel s'est trouvé le frère Michel Hardy Bankenda, il y a peu, semble avoir eu raison de l'image irréprochable censée offrir un serviteur de Dieu. La réputation du chantre a pris un sacré coup avec un double événement qui n'a pas joué en sa faveur. Il y a d'abord eu ces fameuses dédicaces qu'il a faites à deux mécènes actuellement en vogue dans la sphère de la musique dite profane, Abed Ashour et Éric Mandala. Et, comme si cela ne suffisait pas, un malheur ne vient jamais seul, une vidéo peu recommandable de lui fait le tour des réseaux sociaux. Dans cette sextape, il est vu en petite tenue assis sur un lit faisant de l'exhibition de ses parties. L'on devine la grande confusion de l'interprète de Bolamu eleki ebele qui s'est résolu à ne pas plus faire parler de sa personne. Il lui est paru plus

avisé de se mettre à l'ombre « jusqu'à nouvel ordre, si Dieu le voudra un jour ». Ce retrait ne serait donc pas définitif, il lui offrirait l'occasion de laisser le temps faire oublier cet épisode sombre qui vient entacher une carrière florissante. Ainsi, comme il a pris soin de l'écrire en dépit de tout, ses « comptes Youtube, Instagram, pages Facebook restent ouverts ». Dans ce post, on sait lire en filigrane le remerciement que Michel Bankenda adresse habilement à ceux qui l'auront soutenu lors de cette période critique :

« Merci pour l'amour manifesté jusqu'ici. »
Et donc, le choix de se retirer de la scène musicale tiendrait en partie au respect qu'il a pour les mélomanes offensés qui ne se comptent pas seulement dans le milieu chrétien. Par ailleurs, le contact qu'il entend gar-

der avec eux, le chantre en a d'ores et déjà donné la preuve en communiquant à travers une vidéo postée le dimanche 2 février sur sa story Instagram. Plusieurs ont vu dans ses pleurs publics devant une assemblée de chrétiens un acte de repentir sincère.

Prier et non cribler
Pour l'heure, il ne fait pas bon vivre l'écosystème du gospel congolais. Il est sujet à des troubles qui viennent mettre à mal son équilibre habituel et, qui plus est, ils ont trait aux

« œuvres de la chair », dirait-on s'il faut s'en tenir au langage biblique. Le chantre comme pasteur Mbiye est l'autre serviteur de Dieu qui est tombé sous le coup d'une histoire encore plus scabreuse où il est traduit en justice notamment pour viol. En ce temps de tumulte, il est demandé aux chrétiens de ne pas prendre plaisir à se délecter de tous ses scandales qui ne sont pas de nature à rendre gloire à l'Éternel. Aussi, l'atti-



Le chantre Michel Hardy Bankenda (DR)

tude la plus indiquée, estiment les plus avertis qui y voient là « les signes de la fin », serait de prier pour ses serviteurs

qui ont eu des moments de faiblesse, les lui recommander plutôt que de les cribler.

Nioni Masela

COMMERCE

Les opérateurs économiques sommés de transmettre leurs structures de prix

L'objectif de cette action est de mettre fin aux spéculations des prix de biens sur les différents marchés du pays.

La ministre de l'Économie rappelle aux opérateurs économiques leurs obligations découlant des dispositions de la loi organique n°18/020 du 9 juillet 2018 relative à la liberté des prix et la concurrence et à ses mesures d'exécution. D'une manière claire, Acacia Bandubola attend des opérateurs économiques de lui transmettre les structures des prix de biens et services dès leur mise en vente sur le marché ; les statistiques mensuelles de production et de vente des biens et services au plus tard le 10e jour du mois suivant ainsi que les statistiques d'importation à chaque arrivée des marchandises.

Dans un communiqué parvenu du 3 février 2020, la ministre de l'Économie nationale note que l'objectif poursuivi dans cette action est de mettre fin aux spéculations des prix des biens sur les différents marchés du

pays.

L'épée de Damoclès sur la tête des récalcitrants

La ministre Bandubola brandit des sanctions pour les opérateurs économiques qui ne vont pas transmettre ces données ou ceux qui vont les déposer en retard. « Par conséquent, la non-transmission ou le dépôt en retard de ces données est sanctionné conformément Économie nationale », signale ce communiqué. Il est, par ailleurs, rappelé que pour juguler la crise née de la hausse et spéculation des prix sur les marchés, la ministre de l'Économie nationale a proposé, lors du 18e conseil des ministres tenue le vendredi 31 janvier, certaines mesures au gouvernement. Il s'agit notamment de la redynamisation du comité de suivi des prix de biens sur les marchés.

Lucien Dianzenza

BELGIQUE

L'exposition «Bacongo Limburg» veut relater les histoires de l'époque coloniale

Le projet a été initié par la ville d'Hasselt, une ville néerlandophone de Belgique située en Région flamande, chef-lieu de la province de Limbourg.



Une vue des organisateurs

À l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo en 2020, Bacongo Limburg cherche des histoires sur le Congo à l'époque coloniale. Les histoires formeront le fil conducteur d'une exposition de l'organisation « Het Stadsmus » qui traversera toute la province du Limbourg. La collecte des histoires a débuté le samedi 1er

février. Les organisateurs recherchent des histoires sur le passé colonial du Congo. L'objectif est de se plonger dans l'histoire commune de la Belgique et du Congo et de cartographier son impact sur la province du Limbourg. Le projet espère recevoir les histoires des Limbourgeois et des Congolais, appuyées ou non par toutes sortes de do-

cuments tels que des lettres et des photos.

Les organisateurs recherchent spécifiquement des histoires antérieures à 1908 ou après 1960. En particulier, les histoires sur la période après la Seconde Guerre mondiale, car il manque beaucoup d'informations sur cette période. Des objets tels que des tambours ou des statues ayant trait au passé colonial ne font pas partie des objets souhaités, sauf si une histoire leur est attachée. Les objets collectés serviront non seulement à l'exposition itinérante au Limbourg, mais aussi pour un dialogue public, pour quelques conférences et un dossier pédagogique.

Le titre du projet «Bacongo Limburg» a été suggéré par Stella Okemwa de l'organisation «Main dans la main contre le racisme» et l'historien congolais-belge Mathieu Zana Etambala mène le projet depuis le Musée Royal de l'Afrique centrale. Le public peut aussi partager ses photos et vidéos en ligne ou lors de l'une des journées de collecte à Hasselt, Genk et Bilzen ou en continu à l'Office du patrimoine de Lanaken, dans la province du Limbourg.

Patrick Ndungidi

LOGEMENTS DIPLOMATIQUES

La FBCP dénonce l'occupation arbitraire d'une résidence de l'ambassade du Nigeria

Pour cette ONG de défense des droits de l'homme établie au Congo, cet acte n'est pas le premier du genre en l'espace de trois ans. Il viole le traité de Vienne qui régit les relations entre Etats.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) dénonce l'occupation arbitraire d'une des résidences de l'ambassade du Nigeria à Kinshasa. Dans un communiqué publié le 3 février 2020, cette ONG de défense des droits de l'homme note que des éléments de l'armée non autrement identifiés ont occupé, depuis le 3 février vers 17 heures, en violation du traité de Vienne, ces installations de la représentation nigérienne à Kinshasa située aux numéros 38 et 40 de l'avenue Lemera, dans la commune de la Gombe.

La FBCP, qui cite des preuves en sa possession, confirme que cette parcelle est bel et bien une propriété de l'ambassade du Nigeria en RDC. L'ONG regrette également que les dix militaires bien armés postés dans ces lieux aient interdit à la diplomate nigérienne, résidente dans cette parcelle, de rentrer dans son domicile.

Une récidive de la part des autorités congolaises

Pour la FBCP, ce n'est pas la première fois que les résidences de l'ambassade du Nigeria en RDC sont violées par les autorités congolaises au mépris de la procédure et des textes qui régissent cette matière. Ce qui fait dire à cette ONG qu'il y aurait une main

noire derrière toutes ces tentatives de spoliation des biens du Nigeria en RDC.

Cette Association rappelle, en effet, qu'il y a plus d'une année, une résidence diplomatique du Nigeria a été violée par des policiers avec à leur tête, l'ancien bourgmestre de la commune de la Gombe et ancien ministre Dolly Makambo. « Ils ont brutalement déguerpi le diplomate qui y habitait, dont les biens ont été jetés dehors sans ménagement », a expliqué la FBCP, qui soutient qu'après des interventions, la République du Nigeria a pu récupérer sa parcelle dont elle a trouvé les murs déjà repeints par le nouveau acquéreur alors que le consul qui y habitait avait perdu une partie de ses biens de valeur dans ce déguerpissement brutal. « Il nous semble qu'il y a une main noire derrière cette affaire parce que ce n'est pas la première fois que les autorités congolaises ont violé les domiciles de l'ambassade du Nigeria », a souligné la FBCP dans son communiqué.

Après ce déguerpissement et la reprise de sa parcelle, la représentation nigérienne en RDC avait émis un communiqué dans lequel elle avait répertorié toutes ses parcelles



Les emblèmes du Nigeria

situées dans la commune de Gombe à Kinshasa. Aussi avait-elle pris soin de peindre tous les murs de ses propriétés aux couleurs du drapeau du Nigeria, tout en y posant les emblèmes de ce pays. Mais, aujourd'hui, malgré toutes ces

précautions, la FBCP s'étonne que l'une de ces propriétés soient, une fois de plus, violée par ceux qui sont censés maîtriser les textes qui régissent cette matière. Tout en regrettant cette action de la part de ces militaires qu'elle n'a

pas pu identifier, la FBCP attend des autorités congolaises d'établir des responsabilités dans cette affaire, de remettre le Nigeria dans ses droits et de punir les auteurs de ces actes, selon la loi.

Lucien Dianzenza

RECETTES PUBLIQUES :

La RDC pourrait mobiliser près d'un milliard de dollars supplémentaire

La première grande action du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sera certainement de maximiser les ressources de l'État au courant de cette année. La seule mise en exécution des mesures suffira déjà à dégager des recettes supplémentaires dans la fourchette comprise entre 500 millions et 1 milliard de dollars américains.

L'année 2020 débute sur les chapeaux de roues pour le président de la République et son gouvernement. En effet, la mise en œuvre très attendue des réformes reste une urgence nationale pour faire revenir définitivement certains partenaires au développement stratégiques. Il est annoncé au moins trois missions du Fonds monétaire international (FMI) à Kinshasa en février, avril et juin, dans le cadre de la vérification sur le terrain des progrès réalisés par

le pays dans le domaine de la mise en œuvre des réformes.

Le président de la République et son gouvernement exécutent actuellement un préprogramme avec le FMI pour arriver justement à réduire les dépenses et maximiser les recettes publiques. Pour rappel, le retour de l'institution financière internationale à Kinshasa est devenu une réalité après des engagements clairs du pays sur toute une série de mesures et réformes structurelles. Quant aux défis prochains, ils sont nombreux, notamment la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement, l'obtention des facilités de crédit et même un appui budgétaire direct des bailleurs de fonds.

Du côté du gouvernement de la République, l'on tente de maintenir un certain rythme de travail pour avancer rapidement dans la mise en œuvre de ces réformes. Les efforts actuels ont permis déjà d'élargir l'assiette fiscale en appliquant le même impôt sur le revenu à tous les agents

de l'État. Par ailleurs, il y a aussi le rétablissement de la taxe sur la valeur ajoutée. Sur ce dernier point, la tâche n'est pas facile pour le gouvernement au regard des arriérés importants qui s'accumulent auprès des entreprises. Cette situation nécessite obligatoirement un remboursement.

Sur un autre plan, les autorités RD-congolaises vont agir aussi dans le domaine de la réduction des exemptions fiscales et autres systèmes de compensation. En ramenant de l'ordre dans le transport fluvial et maritime, notamment à travers un meilleur coût d'entrée des marchandises, il sera possible de mobiliser davantage de recettes et, surtout, d'assurer une meilleure traçabilité des recettes au niveau des caisses du Trésor public. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

BOXE

Makabu sollicite une tournée nationale de présentation de sa ceinture WBC Gold

Au lendemain de sa brillante victoire face au Polonais Michal Cieslak, le nouveau champion du monde de boxe de la version World Boxing Council (WBC) dans la catégorie lourds-léger, Junior Makabu Ilunga, a demandé le soutien du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et à tous les Congolais, sollicitant une tournée nationale pour présenter sa ceinture mondiale.

C'est au cours d'une conférence de presse que Makabu a lancé sa demande. « *J'avais dit avant le combat que cette ceinture ne sortira pas du Congo. Cieslak est un bon boxeur qui veut devenir champion du monde et qui n'avait jamais perdu en dix-neuf combats. Il n'a jamais fait un combat de douze rounds. J'ai observé ses combats et, sur la base de cela, je me suis préparé. Je me suis dit 'Nalongola Congo soni' (que je redore le blason terni du Congo). Je suis le premier Congolais à avoir remporté une ceinture de champion du monde dans mon pays, aussi je sollicite le soutien du président de la République et de tous les Congolais pour que cette ceinture puisse circuler à travers tout le pays* », a déclaré Junior Ilunga Makabu. L'on rappelle que le 31 janvier 2020 au Shark Club à Kinshasa, Junior Ilunga Makabu avait rendez-vous avec l'histoire de

la boxe mondiale. Pour la première fois, un Congolais est devenu champion du monde de boxe, de la version WBC, de la catégorie Lourds-légers (mi-lourds) sur la terre des ancêtres. Face au Polonais Michal Cieslak qui n'a jamais perdu en dix-neuf combats, Junior Makabu devrait faire parler son expérience de vingt-six combats et deux défaites. Bien plus, il a été motivé au plus haut point, d'autant plus qu'au bord du ring, on a noté la présence du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, du ministre des Sports Amos Mbayo, de plusieurs autres personnalités publiques et la population venue voir l'enfant du pays arracher cette ceinture pour la première fois au Congo Kinshasa.

A l'unanimité de trois juges, Junior Ilunga Makabu a remporté ce championnat du monde



Le président Félix Antoine Tshisekedi présentant la ceinture, le ministre des Sports Amos Mbayo et Ilunga Makabu

de lourds-légers au poids en douze rounds de trois minutes chacun. C'était la première dé-

faite de Cieslak en vingt combats, envoyé au tapis au quatrième round et mettant un

genou sur le tapis au onzième round. Lui qui n'a jamais boxé jusqu'à douze rounds s'en est sorti avec un nez saignant. Signalons que Makabu et Cieslak se disputaient le titre vacant du talentueux ukrainien Oleksandr Usyk passé dans la catégorie au poids lourd.

C'est en Roumanie que le pugiliste congolais a préparé ce combat, après sa victoire remportée en juin 2019 face au russe Dimitri Kudryakov en cinq rounds, et en août de la même année, il a conservé sa ceinture face à un autre russe, Aleksei Papin dans un combat acharné de douze rounds. L'on se souvient, c'est 45 ans après le combat entre Mohamed Ali et Georges Foreman (le 30 octobre 1974) que Kinshasa a abrité à nouveau un championnat du monde de boxe. Et cette fois-ci, c'est un Congolais qui a remporté la prestigieuse ceinture aux dépens d'un Polonais. Makabu est donc le premier boxeur congolais vainqueur dans sa catégorie en quatre grandes organisations de boxe (WBA, WBC, WBO et IBF).

Martin Engimo

CAF-C1/PHASE DES GROUPES

Mazembe en patron, quatrième défaite de V.Club

C'est en leader de son groupe que l'ogre TP Mazembe a bonifié sa dernière journée, victoire sur Zesco UTD de la Zambie par trois buts à un, et premier du groupe sans défaite avec seize points dont quatre victoires et deux matchs nuls en six matchs.

C'est en mode patron que le TP Mazembe a achevé la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique de la Confédération africaine de football (CAF). Déjà qualifié depuis la cinquième journée de cette étape de la compétition, le club de Lubumbashi a mis un point d'orgue à sa prestation en battant, le samedi 1er février, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, face au Zesco United de la Zambie. Trois buts à un a été le score de ce match pour Mazembe qui n'a pas perdu la moindre rencontre au cours de cette phase face à ses trois adversaires du groupe.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe a fait confiance au gardien de but Sylvain Gbohobo, en défense à Djos Issama, Kabaso Chongo, Tandji Mwape, Benson Ochaya, au milieu de terrain à Christian Koffi Kouamé, Glody Likonza, Trésor Mputu. La ligne d'attaque s'est composée de Chico Ushindi (remplacé à la 62e minute par Patou Kabangu), Jackson Muleka (remplacé à la 85e minute Joël Beya) et Isaac Tshibangu (remplacé à la 38e minute Rainford Kalaba). Du côté de Zesco UTD, le onze de départ s'est composé du portier Banda, et dans le champ, Owino, Kalonda,

Mwape, Phiri, Chaila, Chama, Mwape, Kalengo (remplacé à la 66e minute par J. Ching'andu), Sabumukama (remplacé à la 69e minute par Tembo) et Were (remplacé à la 88e minute par L. Chang'andu).

La pépite du Mazembe, Jackson Muleka, a ouvert la marque à la 32e minute penalty, avant l'égalisation de Winston Kalengo à la 34e minute. Ushindi a redonné l'avantage aux Corbeaux du Grand Katanga à la 61e minute, avant le coup de grâce de Jackson Muleka à la 79e minute, auteur d'un doublé, et meilleur buteur de cette phase de la C1 africaine avec un total de sept buts inscrits. L'adversaire de Mazembe en quarts de finale, ce serait soit le Raja de Casablanca, soit le Wydad Athletic de Casablanca, ou encore Al Ahly d'Egypte.

V.Club, la déception...

Alors que Mazembe se hissait tranquillement en quarts de finale de la Ligue des champions, l'AS V.Club a broyé du noir, le même samedi, au stade Mohammed V de Casablanca, face au club local de Raja, par zéro but à un. C'est donc dans la douleur que le club vert et noir de Kinshasa est éliminé de la phase des groupes de la C1, terminant dernier de son groupe avec quatre



Les joueurs de Mazembe célébrant un but au stade de Kamalondo à Lubumbashi

points, derrière Espérance sportive de Tunis (onze points), le Raja de Casablanca (onze points) et la Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie (sept points). V.Club finit la phase des groupes avec quatre défaites, une victoire et un match nul en six rencontres. Les joueurs de Florent Ibenge, copieusement dominés dans le jeu au cours de cette rencontre, ont encaissé l'unique but de la partie dès la troisième minute de jeu par Banoun. Le gardien de but Nelson Lukong, Ernest Luzolo Sita, Yannick Bangala, Djuma Shabani, Ousmane Adama Ouata,

Wango Ayitshela, Mukoko Tonombe, Jérémie Mumbere, Jésus Moloko Ducape, Merveille Dikasa Wamba et Fiston Mayele ont composé le onze de départ de V.Club.

Six clubs du Maghreb sur huit en quarts de finale

Notons que les huit qualifiés des quarts de finale de la Ligue des champions sont donc Mazembe et Zamalek d'Egypte dans le groupe A, l'Etoile sportive du Sahel de Tunisie et Al Ahly d'Egypte dans le groupe B, Mamelodi Sundowns et Wydad Ath-

letic Club de Casablanca du Maroc dans le groupe C et enfin Espérance sportive de Tunis et Raja de Casablanca du Maroc dans le groupe D. Les huit clubs sont tous anciens vainqueurs de la C1 africaine, six clubs du Maghreb -qui marque sa suprématie sur le football africain à ce niveau de la compétition-, un club de l'Afrique centrale et un autre de l'Afrique australe. Le tirage au sort du tableau des quarts de finale est prévu pour ce mercredi 5 février au Caire en Egypte.

M.E.

CAF-C2

DCMP privé des quarts de finale

Neuf ans après son absence en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) n'a pas pu accéder en quarts de finale de la C2 de la Confédération africaine de football (CAF). La victoire de Kinshasa sur ESAE n'a pas réussi à effacer la défaite de Lusaka contre Zanaco.

Le DCMP de Kinshasa ne pourra pas disputer les quarts de finale de la 17e édition de la Coupe de la Confédération. Le club vert et blanc de la capitale RD-congolaise a été éliminé de la C2 africaine malgré sa victoire d'un but à zéro face à la formation d'ESAE du Bénin, le dimanche 2 février, au stade des Martyrs de Kinshasa, en sixième journée de son groupe. Vinny Bongonga a inscrit l'unique but de la partie dès la deuxième minute de jeu. DCMP a certes dominé son adversaire, se procurant moult occasions de but, mais le score n'a pas bougé jusqu'à la fin de la partie.

Mais l'œil et l'oreille des supporters et dirigeants du club étaient plutôt du côté du Maroc où la Renaissance sportive de Berkane s'opposait à la formation de Zanaco de Zambie. Selon les calculs, DCMP -qui n'avait plus son destin

en main après sa défaite en dernière minute, lors de la cinquième journée, face à Zanaco à Lusaka (un but à deux)- devrait s'imposer à Kinshasa et souhaiter une défaite de Zanaco en terre chérienne.

Malheureusement pour les Immaculés de Kinshasa, Zanaco a réussi à grappiller le point du match nul en imposant un nul d'un but partout à Renaissance Berkane. Alain Traoré a pourtant ouvert la marque pour le club marocain à la 2e minute. Mais Kola a égalisé pour Zanaco à la 39e minute de jeu. Et le score est resté inchangé jusqu'à la fin de la partie, au grand dam du DCMP. Le club dirigé par Vidye Tshimanga et entraîné par le technicien congolais de Brazzaville Isaac Naata a, en réalité, laissé filer sa qualification lors de cette défaite pourtant évitable à Lusaka.



DCMP éliminé en huitièmes de finale de la C2 africaine

L'on se rappelle que DCMP avait mené à la marque grâce à un but de Bayindula en première période, avant de concéder l'égalisation à moins de dix minutes du terme et le deuxième but à la 90+3e minute de la partie. Au classement, Renaissance de Berkane finit premier du groupe avec onze

points. Zanaco et DCMP ont chacun dix points, mais au goal average particulier, Zanaco dispose d'une avance sur DCMP grâce à sa victoire à l'arrachée à domicile. Et ESAE du Bénin, qui est à sa première expérience africaine, n'a engrangé qu'un petit point en six rencontres. Outre

Renaissance sportive de Berkane et Zanaco, les autres clubs qualifiés pour les quarts de finale sont FC Pyramids (Egypte), Al Masry (Egypte), Horoya (Guinée), Al Nasr (Libye), Hassania Agadir (Maroc), Enyimba (Nigeria).

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PRÉSIDENTIELLE ANNULÉE AU MALAWI

De rares décisions similaires dans le monde

La Cour constitutionnelle du pays a annulé, le 3 février, la réélection en mai 2019 du président sortant, Peter Mutharika, ordonnant l'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel dans les cinq mois. Si ce n'est pas pour la première fois qu'une élection présidentielle est annulée dans un pays, il faut cependant noter que de précédents cas ont eu lieu depuis une vingtaine d'années, après celui du Malawi.

« Nous considérons que Peter Mutharika n'a pas été dûment élu le 21 mai 2019. En conséquence, nous annulons les résultats de l'élection présidentielle », a décidé la cour dans un jugement. Concluant que des responsables électoraux avaient utilisé du fluide correcteur blanc pour falsifier des votes, la cour a souligné que cette façon de faire est « injustifiable » et constitue « une irrégularité ». De plus, elle a indiqué qu'un quart seulement des procès-verbaux du vote a été vérifié, prouvant qu'il s'agit d'« un sérieux manquement qui porte atteinte aux élections ».

En attendant l'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel, plusieurs observateurs pensent que la décision de la Cour risque de provoquer des troubles dans ce pays d'Afrique australe.

Au pouvoir depuis 2014, Peter Mutharika avait été réélu en 2019 avec 38,57% des suffrages, selon la Commission électorale, devant le principal représentant de l'opposition, Lazarus Chakwera (35,41%). Seulement 159.000 voix les séparaient. Lazarus Chakwera et Saulos Chilima, arrivé troisième, avaient immédiatement dénoncé des fraudes dont un nombre de procès-verbaux de dépouillement raturés. Une situation qui les avaient conduits à saisir la Cour constitutionnelle pour obtenir l'annulation de la présidentielle, même si le camp du vainqueur niait toute fraude.

L'annulation du scrutin présidentiel au Malawi a de rares précédents dans le monde. Au total sept pays ont déjà pris

une telle décision. Ce sont :

La Bolivie en 2019

Le président sortant, Eva Morales, qui, en octobre brigua un 4e mandat, s'était proclamé vainqueur de la présidentielle, mais l'opposition l'accusait de fraude. Il s'en était suivi plusieurs semaines de manifestations ayant débouché sur son lâchage par l'armée. Le chef de l'Etat annonçait sa démission le 10 novembre avant de s'exiler, dénonçant un « coup d'Etat ».

Quelques semaines plus tard, soit le 24 novembre, la présidente par intérim promulgua une loi convoquant de nouvelles présidentielles et législatives. Le texte annulait le scrutin d'octobre et interdisait à toute personne ayant exercé deux mandats électifs de suite de se présenter à un troisième. Une nouvelle présidentielle est prévue le 3 mai 2020.

Le Kenya en 2017

Dans ce pays, notamment, le 1er septembre, la Cour suprême, saisie par l'opposition, ordonnait la tenue d'une nouvelle présidentielle, déclarant « invalide » le résultat du scrutin du 8 août à l'issue duquel le sortant Uhuru Kenyatta avait été proclamé vainqueur. Le 26 octobre, Uhuru Kenyatta remportait la présidentielle (98,26%), boycottée par son principal opposant, Raila Odinga. En novembre, la Cour suprême rejetait les deux recours demandant l'invalidation du scrutin.

L'Autriche en 2016

Au mois de juillet, la Cour constitution-

nelle invalidait la présidentielle remportée le 22 mai avec 30.863 voix d'avance par l'écologiste Alexander Van der Bellen, mais entachée d'irrégularités formelles. Elle faisait ainsi droit au recours du parti d'extrême droite FPÖ qui contestait la régularité du scrutin. Après avoir remarqué une accumulation de négligences dans le dépouillement des bulletins, une nouvelle présidentielle avait été organisée le 4 décembre, et Van der Bellen l'emportait avec 53,8% des voix contre le candidat FPÖ, Norbert Hofer.

Haïti en 2016

En juin, les autorités annulaient le premier tour du scrutin présidentiel, tenu le 25 octobre 2015, et dont les résultats avaient été largement contestés par l'opposition. Le candidat du pouvoir Jovenel Moïse recueillait 32,76% des voix contre 25,29% pour Jude Célestin.

La commission de vérification électorale recommandait que le processus électoral soit « repris à zéro » en raison de « fraudes massives ». Et le 20 novembre, lors d'un nouveau scrutin, Jovenel Moïse est élu dès le premier tour avec 55,60% des suffrages. Les résultats, de nouveau contestés par ses concurrents, seront confirmés par le Conseil électoral provisoire (CEP), en janvier 2017.

Maldives en 2013

Le 7 octobre, les résultats du premier tour de la présidentielle du 7 septembre, qui a vu arriver largement en tête l'ex-chef de l'Etat Mohamed Nasheed (45,45%), sont annulés par la Cour suprême qui accueil-

lait favorablement une plainte à propos d'irrégularités concernant une liste électorale.

Le premier tour sera finalement organisé le 9 novembre, donnant à Mohamed Nasheed 47% des voix, un score largement supérieur à celui des deux autres candidats, mais insuffisant pour lui permettre d'être proclamé vainqueur dès le premier tour. Il sera néanmoins battu au second tour par Abdulla Yameen.

L'Ukraine en 2004

La Cour suprême annulait en décembre 2004 la présidentielle du 21 novembre, remportée par le Premier ministre pro-russe Viktor Ianoukovitch. C'est notamment en raison de fraudes graves constatées que le scrutin a été annulé. Entachée de fraudes, cette élection avait soulevé une vague de contestation sans précédent baptisée Révolution orange. Un nouveau second tour organisé le 26 décembre a été remporté par le candidat de l'opposition, Viktor Iouchtchenko.

La Serbie en 2003

D'octobre 2002 à novembre 2003, trois scrutins présidentiels sont invalidés en Serbie en raison d'un taux de participation inférieur au 50% alors requis par la loi électorale.

En juin 2004, après la suppression de cette disposition, le réformiste et pro-européen Boris Tadic remporte la présidentielle face à son adversaire ultranationaliste Tomislav Nikolic.

Nestor N'Gampoula

KENYA

L'ancien président Daniel arap Moi s'est éteint

L'ancien président Daniel arap Moi, qui a dirigé le Kenya d'une main de fer entre 1978 et 2002, est décédé le 4 février matin à l'âge de 95 ans, ont annoncé le président Uhuru Kenyatta et la famille du défunt.

« C'est avec une profonde tristesse que j'annonce le décès d'un grand homme d'Etat africain, son Excellence Daniel Toroitich Arap Moi, le deuxième président du Kenya », a indiqué Uhuru Kenyatta dans une « proclamation présidentielle » écrite.

Daniel arap Moi, instituteur de formation, avait succédé au père de l'indépendance Jomo Kenyatta - lui-même père d'Uhuru - à la mort de celui-ci en 1978. « Il a été un des leaders dans la lutte pour l'indépendance du Kenya, et un fervent panafricaniste », a loué l'actuel président de la République. « En tant que tel, l'héritage du défunt Moi le place sans aucun doute parmi les plus grands Africains ».

Uhuru Kenyatta a ordonné que le pays observe un « deuil national » jusqu'aux funérailles, qui seront des « funérailles d'Etat » et dont la date doit encore être déterminée. D'ici là, les drapeaux seront hissés à mi-mât sur tous les bâtiments publics en signe de respect.

L'ancien président est décédé « aux petites heures du matin ce



Daniel arap Moi, ex-président du Kenya (droite), ici le 28 décembre 2002, peu avant son départ du pouvoir. Alexander Joe/AFP

4 février 2020 à l'hôpital de Nairobi, en présence de sa famille », a ajouté la même source. « Il est décédé paisiblement, j'étais à ses côtés, et en tant que famille, nous avons accepté (sa mort) », a confirmé un des enfants de l'ancien président, le sénateur Gideon Moi.

Le long règne de Daniel arap Moi a été vite marqué par le durcissement d'une répression que maniait déjà Jomo Kenyatta, le musellement de la dissidence, des détentions arbitraires, des opposants torturés et la corruption. Un système de parti unique est instauré en 1982.

militants des droits de l'Homme, des défenseurs de l'Environnement, comme l'écrivain Ngugi wa Thiong'o ou la future prix Nobel de la Paix Wangari Maathai.

Les Kényans subissent aussi le chômage et l'inflation, dans une économie gangrenée par la corruption. Daniel arap Moi parti du pouvoir, son régime sera accusé de détournements de fonds massifs, via un système de fausses exportations - l'affaire « Goldenberg », pour laquelle il ne sera jamais vraiment inquiété.

Dans un rapport établi dans les années 2000, le cabinet d'enquêtes spécialisé dans la gestion du risque, Kroll, affirmait que des sociétés fantômes du président Moi et de ses associés avaient détourné un milliard de dollars du pays pendant ses 24 ans au pouvoir. Ces dernières années, des observateurs kényans ont à plusieurs reprises déploré une forme de réhabilitation en douceur de l'ancien autocrate, recevant régulièrement la visite de responsables politiques de premier plan venus le consulter.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

GESTION HOSPITALIÈRE

De faux recrutements déjoués au CHU de Brazzaville

Arsène Bak Bakala, sujet congolais âgé de vingt-six ans, qui a escroqué une quarantaine de personnes auxquelles il avait promis des emplois au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) a été rattrapé par la gendarmerie.

« L'enquête est bouclée. L'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il sera présenté au procureur de la République », a expliqué le lieutenant-colonel, Victor Gandziami, chef de service central de recherches judiciaires de la gendarmerie, le 4 février à Brazzaville, lors d'un échange avec la presse à ce sujet.

Le directeur général du CHU-B, Sylvain Villiard, avait saisi par plainte le commandant de la gendarmerie pour escroquerie et abus de confiance contre la personne d'Arsène Bak Bakala. En janvier dernier, en effet, l'inculpé avait rassemblé les dossiers d'une quarantaine de femmes, moyennant de l'argent, en leur promettant de l'emploi en qualité de techniciennes de surface. « Il nous a dit de fournir des dossiers avec des frais. Ensuite, il nous a fait un test dans l'enceinte même du CHU-B qui, selon lui, n'était pas concluant. Il fallait donc lui donner de l'argent pour avoir un poste. C'est ce que nous avons fait », a expliqué



L'inculpé avec un échantillon de femmes escroquées/DR

Chesonne Missamou, une des victimes. Cette dernière avait fait un acompte de 25.000FCFA sur les 150.000FCFA exigés et le reste devrait être retiré sur le premier salaire une fois employée.

« Je suis aux arrêts parce que j'ai escroqué les femmes que vous voyez en leur faisant croire qu'elles allaient être recrutées au CHU-B », a reconnu Arsène Bak Bakala. Selon les services de la gendarmerie, ce dernier est un malade ayant séjourné longtemps au CHU-B. C'est ce qui lui a permis de se familiariser avec quelques employés de la structure hospitalière. Les femmes concernées sont, quant à elles, des stagiaires de la société « Main verte » chargée de l'assainissement. Leur superviseur les avait mis en contact avec Arsène Bak Bakala pour qu'elles soient recrutées après leur stage. La somme qu'il a reçue avoisine un million de FCFA. Dans quelques jours, il va s'expliquer devant la justice.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LE CANCER

L'OMS alerte sur les inégalités

A l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, l'Organisation mondiale de la santé a appelé au renforcement des services de lutte contre cette maladie dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

« Les inégalités entre pays riches et pauvres entravent la lutte mondiale contre le cancer. Si les tendances actuelles se poursuivent, le monde verra une augmentation de 60% des cas de cancer au cours des deux prochaines décennies », a prévenu l'OMS dans un communiqué, notifiant que la plus forte augmentation (environ 81%) des nouveaux cas se produira dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où les taux de survie sont actuellement les plus bas.

Selon l'agence onusienne, ces tendances s'expliquent en grande partie par le fait que les pays à revenu faible ou intermédiaire ont dû concentrer leurs ressources sanitaires limitées sur la lutte contre les maladies infectieuses et l'amélioration de la santé maternelle et infantile, alors que leurs services de santé ne sont pas équipés pour prévenir, diagnostiquer et traiter les

cancers. En 2019, plus de 90% des pays à revenu élevé ont indiqué que des services complets de traitement du cancer étaient disponibles dans le système de santé publique, contre moins de 15% dans les pays à faible revenu. « Il s'agit d'un signal d'alarme pour nous tous afin de lutter contre les inégalités inacceptables entre les services de lutte

maires et de référence, le cancer peut être détecté tôt, traité efficacement et guéri. Le cancer ne devrait pas être une peine de mort pour quiconque, n'importe où », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'OMS souligne qu'un large éventail d'interventions éprouvées existe pour prévenir les nouveaux cas de cancer. Ces interven-

et le traitement, la mise en œuvre d'interventions de gestion du cancer à fort impact qui offrent un bon rapport qualité/prix et garantissant l'accès aux soins palliatifs, y compris le soulagement de la douleur.

« Les 50 dernières années ont vu d'énormes progrès dans la recherche sur la prévention et le traitement du cancer », a expliqué le

associés à un meilleur traitement, ont contribué à une réduction estimée à 20% de la probabilité de mortalité prématurée entre 2000 et 2015, mais les pays à faible revenu n'ont enregistré qu'une réduction de 5%. Nous devons voir tout le monde bénéficier (de la réduction des décès par cancer) de la même manière », a-t-elle poursuivi.

Le défi actuel pour les pays est de choisir des traitements équilibrant des facteurs tels que le coût, la faisabilité et l'efficacité.

Selon l'OMS, chaque gouvernement est chargé de choisir les thérapies anticancéreuses innovantes appropriées, tout en reconnaissant que les traitements établis, dont beaucoup sont très efficaces et abordables, peuvent apporter des avantages dans la lutte contre le cancer sans causer de difficultés financières.

Yvette Reine Nzaba

« Les inégalités entre pays riches et pauvres entravent la lutte mondiale contre le cancer. Si les tendances actuelles se poursuivent, le monde verra une augmentation de 60% des cas de cancer au cours des deux prochaines décennies »

contre le cancer dans les pays riches et pauvres », a déclaré le Dr Ren Minghui, sous-directeur général de l'OMS, chargé de la couverture sanitaire universelle et des maladies transmissibles et non transmissibles.

« Si les gens ont accès à des systèmes de soins pri-

tions comprennent la lutte contre le tabagisme (responsable de 25% des décès par cancer), la vaccination contre l'hépatite B pour prévenir le cancer du foie, l'élimination du cancer du col de l'utérus en vaccinant contre le virus du papillome humain (VPH), le dépistage

Dr Elisabete Weiderpass, directeur du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'OMS.

« Les décès par cancer ont été réduits. Les pays à revenu élevé ont adopté des programmes de prévention, de diagnostic précoce et de dépistage qui,

EMPLOI

L'OIT plaide pour des mesures contre la pauvreté et les inégalités

D'après un rapport de l'Organisation internationale du travail publié le 4 février, pour célébrer le 30^e anniversaire de la convention relative aux peuples indigènes et tribaux, les populations autochtones présentent près de trois fois plus de risques de vivre dans une situation d'extrême pauvreté que les autres catégories de la population.

Le texte indique que les populations autochtones représentent près de 19% des plus démunies (personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour). Et même lorsqu'on applique des seuils de pauvreté moins restrictifs (à 3,20 et 5,50 dollars par jour), on recense un nombre disproportionné de pauvres parmi les populations autochtones. De plus, indépendamment de la région et de leur lieu de résidence (zone rurale ou zone urbaine), ces dernières représentent une part importante des pauvres dans le monde.

« Les progrès accomplis pour améliorer la vie des populations autochtones sont trop lents », estime Martin Oelz, spécialiste de l'OIT et coauteur du rapport. « Un plus grand nombre de ratifications de la convention n° 169, associé à l'adoption de mesures pour sa mise en œuvre effective, serait un pas dans la bonne direction. Pour garantir que les politiques publiques

répondent aux besoins des populations autochtones et reflètent leurs aspirations, il est essentiel de remédier à l'absence généralisée de cadres institutionnels et juridiques leur permettant de participer au processus de prise de décision ».

Les nouveaux chiffres énoncés dans le rapport, intitulé Implementing the ILO Indigenous

la population des Etats-Unis et du Canada réunis. Plus de 80% des personnes autochtones dans le monde vivent dans des pays à revenu moyen.

La convention est le seul traité international ouvert à la ratification qui vise spécifiquement à promouvoir et protéger les droits des populations indigènes et tribales. Actuellement, 23% des 187 Etats

« La nécessité induite par la pauvreté, de s'adonner à toute forme d'activité génératrice de revenu, même s'il s'agit d'emplois mal rémunérés et exercés dans de mauvaises conditions de travail ».

and Tribal Peoples Convention No. 169: Towards an inclusive, sustainable and just future, montrent que le nombre de personnes autochtones dans le monde est considérablement plus élevé qu'on ne le pensait, puisqu'il dépasse les 6% de la population mondiale, c'est-à-dire plus de 476 millions d'individus, soit beaucoup plus que

Membres de l'OIT ont ratifié la convention n°169, ce qui signifie que seulement 15% des populations autochtones dans le monde vivent dans des pays couverts par la convention.

A l'échelle mondiale, il y aurait plus de cinq mille communautés autochtones différentes, réparties dans environ quarante pays. Aujourd'hui,

les moyens de subsistance et les activités économiques de nombreuses personnes autochtones évoluent. Le rapport indique qu'environ 45% des femmes et des hommes autochtones travaillent en dehors du secteur agricole.

Selon le rapport, plus de 86% des populations autochtones dans le monde travaillent dans l'économie informelle, laquelle est souvent associée à de mauvaises conditions de travail et à l'absence de protection sociale, contre 66% pour les autres catégories de la population.

Le rapport constate que les taux d'emploi les plus élevés enregistrés pour les populations autochtones peuvent traduire « la nécessité induite par la pauvreté, de s'adonner à toute forme d'activité génératrice de revenu, même s'il s'agit d'emplois mal rémunérés et exercés dans de mauvaises conditions de travail ».

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO

Les EAU disposés à renforcer les forces armées burkinabè

De Dubaï dans les Émirats arabes unis (EAU) où il est en visite de travail, le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a annoncé que ce pays du golfe était prêt à renforcer les capacités des forces armées burkinabè dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En sa qualité de président en exercice du G5 Sahel, Roch Marc Christian Kaboré a plaidé également pour le décaissement de la contribution des Emirats, dont le reliquat d'engagement s'élève à 20 millions de dollars. Il sera mis à disposition dans les prochaines semaines.

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

SPONSOR PRINCIPAL

SNPC

SPONSORS PLATINE

GRUPE AOGC
TOTAL

SPONSORS OR

HEMLA E&P CONGO
Chevron
PERENCO Congo
LUKOIL OIL COMPANY

SPONSOR ARGENT

PETROCONGO
PGS

SPONSOR ASSOCIÉ

PUMR
Schlumberger
OLIVE ENERGY
EXCI-MAA

ORGANISÉE PAR

LE MINISTRE DES HYDROCARBURES
REPUBLIQUE DU CONGO
AMETrade

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'ONU lance un programme mondial pour la sécurité sportive

L'organisation des Nations unies a lancé le 3 février, à New York, une initiative mondiale pour protéger les événements sportifs de haut niveau.

Lors de l'événement, le chef du Bureau des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT), Vladimir Voronkov, a déclaré que « le sport incite les gens à essayer d'être meilleurs, d'aller plus haut et d'aller plus loin ».

Pour lui, « il n'est pas surprenant que les terroristes veuillent détruire tout ce que le sport représente. Le sport promeut la tolérance et l'égalité des sexes et renforce les communautés, crée de la résilience et utilise les instincts naturels de compétition de manière harmonieuse ».

Le secrétaire général adjoint pense que la communauté internationale a « l'obligation morale de protéger le sport et de le promouvoir comme un moyen puissant de lutter contre le terrorisme et de prévenir l'extrémisme violent ». « En effet, le sport unit et guérit », a, pour sa part, déclaré lors de la réunion Miguel Mora-

tinios, le Haut-représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC).

« C'est aussi un langage universel que les fans et les joueurs comprennent tous. Alors, tirons tous parti du plein potentiel du sport, avec la jeunesse dans son cœur, en tant que moteur de la paix et du changement social », a-t-il dit.

en 2013 ont été attaqués. Selon l'ONU, ces attaques « sont particulièrement odieuses, car le sport a historiquement joué un rôle important dans la diffusion de valeurs positives entre les civilisations et les cultures, en particulier pour les jeunes ».

L'objectif du nouveau programme est de développer des politiques et des pratiques

campagne Dites NON au terrorisme sera lancée, avec des athlètes et des organisations de la société civile.

Le lancement du programme est suivi d'une réunion internationale de deux jours. L'événement réunit pour la première fois des experts des États membres, des organisations internationales et régionales, des fédérations spor-

membres à organiser des événements sportifs. Parallèlement, l'UNOCT, développe un réseau numérique mondial de points de contact qui aideront à l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

Le nouveau programme est une initiative conjointe de l'UNOCT, de l'Institut interrégional de recherche sur la criminalité des Nations unies, de l'Alliance des civilisations des Nations unies, et du Centre international de sécurité sportive. Le Qatar, hôte de la Coupe du monde de la FIFA 2022, est un des principaux partisans de cette initiative, aux côtés de la Chine et de la Corée du Sud.

« Nous travaillons main dans la main avec nos alliés et partenaires dans le monde entier pour échanger les meilleures pratiques », a dit Hassan al-Thawadi, secrétaire général du comité préparatoire de la Coupe du monde.

Yvette Reine Nzaba

« C'est aussi un langage universel que les fans et les joueurs comprennent tous. Alors, tirons tous parti du plein potentiel du sport, avec la jeunesse dans son cœur, en tant que moteur de la paix et du changement social »

Rappelons qu'au cours des dernières décennies, les Jeux olympiques de Munich en Allemagne en 1972, les Jeux olympiques d'Atlanta aux États-Unis en 1996 et les marathons du Sri Lanka en 2008 et de Boston

innovantes, de renforcer la coopération internationale, de stimuler les partenariats public-privé et les nouvelles approches en matière de sécurité.

Dans les mois prochains, la

tives et des représentants du secteur privé. Une deuxième réunion sur ce thème est prévue pour le mois d'avril. À la fin des événements, un ensemble de lignes directrices devrait être créé pour aider les États

BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespn@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

GOUVERNANCE

Une nouvelle expertise pour améliorer la gestion de la dette

L'absence de coordination entre entités publiques est considérée comme l'une des causes de la crise de la dette que connaît le Congo. Un groupe de travail recommande la centralisation de la gestion des créances à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) et une meilleure collaboration entre celle-ci et le Trésor public.

Le Congo vient d'adopter l'outil d'évaluation des actions publiques mis en place par la Banque mondiale, appelé CPIA. Au cours d'un atelier national initié par le Projet des réformes intégrées du secteur public, tenu à Brazzaville du 29 au 31 janvier dernier, des cadres sectoriels et des experts de la République démocratique du Congo ont essayé d'identifier les principaux défis du pays avant de formuler leurs recommandations.

C'est ainsi qu'en matière de la gestion économique, les participants ont exhorté le gouvernement à publier mensuellement les états sur l'exécution budgétaire ; à rendre effective la coordination de la gestion de la dette, en renforçant la coordination entre la CCA et le comité de cadrage macroéconomique, à dynamiser le comité national de la dette publique. Afin de renforcer la transparence dans la gestion des créances, ils ont insisté sur la participation des acteurs de la société civile et la mise



Les participants

en place de l'organe de lutte contre la corruption. De même, le groupe de travail a appelé au respect scrupuleux de la stratégie annuelle des emprunts de l'État et à la poursuite des efforts liés à la mise en œuvre de la réglementation

de change. En ce qui concerne les politiques structurelles, les participants aux travaux de validation de la CPIA ont plaidé en faveur de la publication régulière des statistiques du commerce par l'Institut national des statistiques et de la ré-

alisation des enquêtes sur les ménages, ainsi que les Petites et moyennes entreprises ayant accès aux services financiers structurés.

Enfin, au sujet de la politique nationale en matière de l'inclusion sociale et l'équité, les

experts ont souligné la nécessité de formaliser le cadre institutionnel chargé d'assurer la préparation et le suivi de la CPIA-Congo ; d'accélérer la mise en œuvre de la loi n°31-2019 du 10 octobre 2019 sur l'orientation de la performance de l'action publique. Ils ont, à cet effet, invité les autorités à contribuer à la vulgarisation du nouvel outil et à allouer des ressources financières conséquentes à l'INS et aux directions des études et de la planification, afin de leur permettre de jouer pleinement leurs rôles.

En rappel, la CPIA est un instrument de la Banque mondiale pour impulser la culture de la bonne gouvernance et pour améliorer le contrôle de la gestion économique, des politiques structurelles, des actions en faveur de la cohésion sociale. Les notes de la CPIA sont utilisées par la Banque mondiale depuis 1980 pour déterminer le niveau des aides au profit des pays africains.

Fiacre Kombo

BASSIN DU CONGO

Brazzaville va abriter une rencontre sur la préservation des forêts

Le directeur exécutif du Fonds vert pour le climat, Yannick Glemarec, a annoncé le 3 février, à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, la tenue dans la capitale congolaise d'un atelier sur la préservation des forêts du Bassin du Congo.

« Nous avons discuté de plusieurs pistes de coopération parmi lesquelles l'organisation d'un atelier de dialogue sectoriel à Brazzaville. Cette rencontre réunira tous les pays de la sous-région pour identifier les projets prioritaires qui pourraient être soumis au Fonds vert pour le climat », a-t-il déclaré.

Après avoir souligné la nécessité de conserver les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, Yannick Glemarec a estimé que le Fonds vert pour le climat, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo et d'autres fonds, devraient œuvrer en faveur de la préservation des tourbières de la forêt congolaise. Le Fonds vert pour le climat a été créé en 2010. C'est un mécanisme financier onusien rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à ceux les plus vulnérables pour mettre en place des projets de lutte contre les effets des changements climatiques.

La Rédaction

ACTIVITÉS AGRICOLES

Le Congo appelé à définir une stratégie de financement

Afin de financer les activités agropastorales et halieutiques, le gouvernement de la République du Congo est appelé à mettre en place une stratégie nationale de financement.

La recommandation a été formulée à l'issue de la 2e édition du forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, tenue le week-end dernier à Brazzaville. Les intervenants à cette rencontre ont également suggéré à l'exécutif de commanditer une étude préalable à la mise en place d'une assurance agricole au Congo, de mettre en place un fonds de calamité, ainsi qu'un mécanisme de couverture des risques dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche selon le partenariat public-privé. Promouvoir le développement d'une agriculture productive résiliente au changement climatique et rendre effectif le cadre réglementaire relatif aux études d'impacts environnemental et social figurent aussi parmi les souhaits exprimés. « Le gouvernement prend acte des conclusions et recommandations de ce forum. Celles-ci permettront, j'en suis sûr, de baliser le chemin et de guider nos actions futures dans notre quête pour la sécurité alimentaire et la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'éradication de la faim », a déclaré le ministre en charge de l'Agriculture, Henri Djombo, clôturant les travaux dudit forum.

Ce dernier a, par ailleurs, sollicité l'engagement des partenaires techniques et financiers, de la société civile, du secteur privé et des acteurs ruraux, d'accompagner le gouvernement dans le processus de transformation du secteur agropastoral et halieutique.

Un salon agricole en vue

En marge du forum sur l'agriculture, le responsable de ce département, Henri Djombo, s'est entretenu avec les directeurs départementaux de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Au nombre des sujets abordés figurent l'organisation au mois d'octobre prochain, du salon agricole. Ce rendez-vous aura pour objectif de mettre en compétition les acteurs du secteur puis de valoriser les produits du terroir.

« Préparons-nous déjà intellectuellement pour faire participer nos départements. Vous serez consultés pour apporter vos idées en vue du succès de cet événement », a déclaré Henri Djombo.

La gestion interne, le respect de l'éthique et de la hiérarchie, les difficultés financières et matérielles ont fait partie des sujets évoqués.

Lopelle Mboussa Gassia

CORONAVIRUS

Les équipes de contrôle sanitaire déployées à Maya-Maya

Pour prévenir l'épidémie du coronavirus, les contrôles systématiques se font à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville à chaque débarquement de vol.

Sur le tarmac de l'aéroport Maya-Maya, les ambulances sont postées. Les équipes médicales, assistées par les spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé, sont déployées. Après chaque débarquement, les thermo flash sont réalisés pour mesurer la température des passagers dans le but de détecter les cas suspects. « Une température de 38° ou plus est un



« Une température de 38° ou plus est un indicateur surtout lorsque le passager qui présente un tel signe vient d'une zone à risque »

indicateur surtout lorsque le passager qui présente un tel signe vient d'une zone à risque », a expliqué le directeur de l'épidémiologie et la

lutte contre la maladie, le Dr Jean Médard Kankou, lors des contrôles effectués le 4 février à l'aéroport.

Au niveau de Kintélé, un

centre d'isolement est érigé. Les cas suspects y sont directement acheminés par les ambulances. Pour l'heure aucun cas de coronavirus n'est

Contrôle sanitaire à l'aéroport Maya-Maya détecté.

En rappel, après que le coronavirus s'est déclaré en Chine, le gouvernement congolais a pris un certain nombre de mesures

pour mettre les populations à l'abri étant donné que l'épidémie peut partir d'un bout du monde à l'autre au même rythme que des milliers de voyageurs qui parcourent le monde. « Nous allons renforcer les contrôles sanitaires au niveau des frontières terrestre, aérienne, maritime », soulignait le communiqué du ministère en charge de la Santé à ce propos. La sensibilisation des transporteurs aux mesures à prendre en pareille circonstance est également prévue ainsi que la collecte des informations qui permettront de tenir haut le niveau d'alerte. Les contrôles qui se font à Maya-Maya sont un signe qui prouve que les mesures annoncées par le gouvernement ne sont pas restées lettres mortes. Le 4 février en début d'après midi, les ministres en charge de la Santé, des Transports, celui de l'Intérieur et de la Communication ont effectué une descente sur le terrain pour se faire une idée de l'application des mesures de contrôles sanitaires.

Rominique Makaya

FORMATION DES JEUNES

Le Fonea entend mettre le cap sur l'intérieur du pays

Le directeur général du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea), Patrick Ntsibat, envisage d'organiser d'autres ateliers de formation gratuite sur les techniques de rédaction du Curriculum vitae (CV) et d'une lettre de motivation efficaces, à Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso.

L'atelier, organisé par le Fonea du 29 janvier au 1er février à Brazzaville a été d'un véritable engouement car en moyenne 270 inscriptions ont été enregistrées. Pour le responsable des ressources humaines au Programme des Nations unies pour le développement-Brazzaville, Audifax Pinda, cette formation

qui a concerné aussi bien les étudiants que les autres personnels en situation de reconversion professionnelle a été d'une importance capitale.

En effet, la phase de diagnostic des CV qui a, quant à elle, été ponctuée par des échanges francs avec les spécialistes en ressources humaines a sans

doute été l'un des moments les plus forts de cet atelier. Le directeur général du Fonea qui a assisté à des échanges interactifs riches n'entend pas s'arrêter-là. « Beaucoup de choses ont été apprises de part et d'autre, des carnets d'adresses ont été enrichis, des viviers de recruteurs mis à jour », a rappelé Patrick Ntsibat.

Souhaitant bonne chance dans la recherche de l'emploi aux participants, le directeur général reste convaincu que les techniques et astuces apprises pendant cet atelier amélioreront d'une façon ou d'une autre leur niveau d'employabilité. « Le Fonea pour sa part, ayant constaté l'engouement et l'intérêt de ce thème, pendant cette pre-



Le DG du Fonea, Patrick Ntsibat/DR

mière expérience, entend le reproduire dans les autres centres d'intérêts économiques du pays, à savoir : Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso, dans les jours à venir », a-t-il annoncé.

Notons que cette formation a été donnée par des spécialistes en ressources humaines venus des grandes

entreprises de la place et des cabinets de consulting réputés. Elle a connu également l'appui de certains partenaires comme l'Agence française de développement, l'Université Marien Ngouabi, les écoles de formation et les chambres de commerce et d'industrie.

Parfait Wilfried Douniama

« Le Fonea pour sa part, ayant constaté l'engouement et l'intérêt de ce thème, pendant cette première expérience, entend le reproduire dans les autres centres d'intérêts économiques du pays, à savoir : Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso, dans les jours à venir »

COMMUNE D'OWANDO

La mairie initie plusieurs stratégies pour assainir la ville

Le maire d'Owando, Michel Elenga Ekobo, a expliqué récemment à la presse les initiatives locales d'assainissement et de ramassage des ordures ménagères entreprises dans ladite communauté urbaine pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

L'opération « Commune-Tsé-Tsé » ou « Commune propre », en français, suscite tous les samedis l'adhésion massive des habitants de cette communauté. Elle consiste à demander aux populations de désherber les alentours de leurs parcelles.

« Depuis deux ans passés nous avons communiqué avec la population, leur disant que personne ne peut venir d'ailleurs pour assainir notre ville. Pour Commune-Tsé-Tsé, il y a un calendrier à observer pour toute une année », a expliqué Michel Elenga Ekobo.

Les fidèles des églises, chefs de quartier, associations et groupements de jeunes avec les outils rudimentaires en main, travaillent dès sept heures du matin

pendant quatre ou cinq heures de temps. « Cette population est consciente que la propreté éloigne les maladies. Mais il y a des parcelles abandonnées par leurs propriétaires qui se trouvent à Brazzaville ou ailleurs. Il y a aussi plusieurs groupes de volontaires qui curent les caniveaux et désensablent certains endroits stratégiques », a ajouté le maire d'Owando.

Outre l'opération Commune-Tsé-Tsé, il y a des journées non ouvrables dans l'année où les groupements locaux comme les amis de Mozart, d'Olloko, du quartier numéro II et les dames accompagnent les initiatives d'assainissement de la mairie.

Fruit de la politique de coopéra-

tion entre la mairie de la ville et la population, les projets et opérations d'assainissement améliorent l'image de la commune d'Owando et laissent place aux commentaires les plus élogieux, vis-à-vis de l'administration municipale.

« Nous sommes heureux d'avoir un maire qui a l'amour de sa ville. Une ville propre, saine, qui brille, fait la joie de tous. Nous allons toujours l'accompagner », a commenté Simplicie Mbouma, habitant du quartier Mozar à Owando.

Au-delà de l'attrait engendré par ces nouveautés dans l'assainissement, l'intérêt suscité auprès d'une bonne partie des habitants d'Owando s'explique par le fait de voir cette ville se débarrasser de tous les attributs d'une ville poubelle.

D'après les informations communiquées par le maire, la ville d'Owando et celle de Nkayi ont d'ailleurs un projet de coopération avec l'Union européenne (UE) pour amplifier les initiatives d'assainissement, de recyclage d'ordures afin d'offrir aux populations un meilleur cadre de vie dans un environnement sain.

Le partenariat UE-Owando-Nkayi va permettre également d'assurer des services de qualité dans le domaine de l'assainissement et de ramassage d'ordures, dans les avenues et ruelles, en offrant par la même occasion une excellente visibilité.

Rappelons qu'Owando est l'une des villes du nord Congo qui, dans le cadre de la coopération décentralisée, a noué plusieurs accords de jumelage, entre autres, avec les villes de Sangmélina au Cameroun et Montfort, en France.

Fortuné Ibara



Michel Elenga Ekobo, maire de la ville d'Owando

« Cette population est consciente que la propreté éloigne les maladies. Mais il y a des parcelles abandonnées par leurs propriétaires qui se trouvent à Brazzaville ou ailleurs. Il y a aussi plusieurs groupes de volontaires qui curent les caniveaux et désensablent certains endroits stratégiques »,

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MUSIQUE

Paris Kinshasa Express : « Pygmée Jam » nouveau clip

En attendant la sortie officielle de leur deuxième album «Toza Awa» en mars, les images du premier single, en support d'un nouveau clip du groupe Paris Kinshasa Express, alimentent les plateformes musicales de téléchargement.

La sortie officielle du nouvel album est prévue le 13 mars prochain. A en croire Mama Afrodite, la productrice, avec le soutien de la SCPP, du FCM, de la Ville de Palaiseau, 92, en banlieue sud de Paris, et de 72 ambassadeurs de la Mélomania via la plateforme KissKiss-bankbank, cette œuvre est « d'une esthétique musicale unique, à la croisée des chemins entre Afrique et Occident : Un «Congo Groove sauce française» ».

Pour ce deuxième opus du Paris Kinshasa Express à paraître, le musicien Patrick Mundélé et sa complice, la danseuse Mama Cécilia, ont à nouveau réuni plusieurs artistes issus de la scène congolaise : Djudjmusic, Doustin Mopoto, Jimmy Mbonda, Michel Lumana (basse), Ramazani, Mbetengue Domingo et



Paris Kinshasa Express sur scène

Philippe Odje.

Avec Toza Awa, littéralement On est là en lingala, Patrick Mundélé réinvente et affirme son style d'écriture : une rythmique ancrée et entraînante (le fameux

groove congolais), des voix harmonisées et puissantes, une plume poétique et imagée naviguant entre français et lingala, pour nous parler en douceur de sujets plus graves tels que le rêve de

toute puissance de l'Homme (L'Oiseau), l'abondance outrancière (Ici Paris), l'éloignement des familles (Il y a des mots)... Mais aussi pour évoquer la force salvatrice de l'Amour (Que l'Amour

soit) ou bien son enfance passée à Kinshasa (Baluka). Au final, une musique qui délie les corps mais qui n'a de cesse de nous émouvoir et d'interroger les esprits. Toujours motivée par ce besoin de créer des ponts artistiques et culturels, une musicalité destinée au rapprochement culturel entre le Bassin du Congo et l'Europe.

En quelques dates en 2020 : Samedi 11 avril, Concert de sortie d'album pour L'Afrique en Couleurs à Bruxelles ; samedi 18 Avril, Concert de sortie d'album à la Petite Halle de la Villette, Paris ; dimanche 26 avril, Concert pour Les Calebasses d'Avril à Avignon et samedi 20 Juin : Fête de la Ville de Montreuil, 93, près de Paris (AC).

Marie Alfred Ngoma

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 04 AU 09 FEVRIER

MARDI 04 FEVRIER

10H00 THÉÂTRE SCOLAIRE : 21^{ÈME} ÉDITION DU FETHESCO
18H30 CINÉ-CLUB : TALKING ABOUT TREES

MERCREDI 05 FEVRIER

14H00 CONFÉRENCE ET RENCONTRE : RECHERCHE DE FINANCEMENT PAR SANDRA SCALEA
19H00 MERCREDI A LA CAFÉT' : MONIE KONGO

JEUDI 06 FEVRIER

10H00 ATELIER KAMBA'S AWARDS : MASTERCLASS JOËL KAREKEZI
19H00 KAMBA'S AWARDS : PROJECTION DU FILM LA MISÉRICORDE DE LA JUNGLE

VENDREDI 07 FEVRIER

10H00 ATELIER KAMBA'S AWARDS PITCHÉZ VOS PROJETS PRODUCTEURS
18H30 CINÉMA : CÉRÉMONIE DES KAMBA'S AWARDS

SAMEDI 08 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRE DE SCRABBLE)
17H00 HUMOUR : ZEDEM

DIMANCHE 09 FEVRIER

17H30 DIMANCHE A LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

ESPACE 2TWO
PRESENTE
Djoseph philosophe
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

VEN/14 /FEV.
À 18H00
À L'ESPACE 2TWO

EN SPECTACLE
St Valentin

COUPLE 5000 FCFA +CONSO.
CONTACTS: 06 948 19 26 . 06 420 20 20

CH. LA GLACIÈRE EN FACE DU CERCLE CULTUREL SONY LABOUTANSI, BA

LES
KAMBA'S
AWARDS
LES TROPHÉES D'EXCELLENCE
DU CINÉMA CONGOLAIS

INVITÉ D'HONNEUR
LE RWANDA

PRODUCTION
DIRECTOR
CAMERA
DAY

ELIMINATOIRES CAN 2021

Le Congo veut gagner le pari de la qualification

Les dirigeants congolais entendent créer toutes les conditions afin de réussir à la fois le pari de la double confrontation du mois de mars du Congo face à eSwatini mais aussi celui de la participation des Diabes rouges à la 6e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 4 au 25 avril au Cameroun.

Les Diabes rouges football seront très sollicités à partir du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'avril. Le Congo recevra le 26 mars à Brazzaville l'eSwatini, dans le cadre de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, avant d'être reçu le 31 du même mois par la même sélection pour le compte de la quatrième journée. Les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football ont expliqué au cours de la réunion du 4 février avec le ministre des Sports et de l'Education physique que six points pris lors de ces deux rencontres ouvriront grandement les portes de qualification des Diabes rouges à la phase finale de la CAN Cameroun 2021. Cependant, le gouvernement congolais doit faire face aux exigences des joueurs de la diaspora, lesquels menacent de boycotter ces rencontres si leurs primes de participation du match contre la Thaïlande et celle de victoire contre la Guinée Bissau ne sont pas payées.

« Selon la stratégie que nous avons élaborée, il s'agit de deux rencontres capitales que nous devons aborder avec tout le sérieux possible parce qu'une fois gagnées, nous y serons à neuf points voir tout le corps à la CAN et il nous resterait que les cheveux et les ongles », a expliqué



Les Diabes rouges Aphoto Adiac il nous faudrait deux jours. Ce qui serait difficile pour nous », a souligné la Fécofoot.

le premier vice-président de la Fécofoot avant d'ajouter : « Nous avons échangé avec les entraîneurs, ils nous disent qu'à travers les échanges qu'ils ont eus avec la plupart des joueurs, ces derniers souhaitaient qu'un certain nombre de préalable soit réglé notamment le paiement de la prime de présence de leur match au Thaïlande ainsi que la prime de victoire contre la Guinée Bissau. Nous souhaiterions que cette situation soit réglée pour qu'on aborde ces rencontres avec beaucoup de sérénité », a poursuivi Médard Moussodia.

La Fécofoot a aussi souhaité que le gouvernement réellement joue sa partition dans les préparatifs de ces rencontres. « Notre souhait est que les billets soient émis à temps et que les joueurs arrivent à temps pour qu'ils aient deux ou trois séances d'entraînement. Le match retour se jouera trois ou quatre jours après le match aller. Il serait souhaitable qu'on prévoit à cet effet un vol spécial parce que l'eSwatini est un pays mal desservi. Pour y arriver en fonction des informations que nous avons eues au niveau des compagnies aériennes,

Trois matches de hautes factures prévus pour préparer le Chan

Hugues Ngouélondélé a assuré que le gouvernement mettra tous les moyens possibles pour que le Congo joue ces deux rencontres avec beaucoup de sérénité. Le ministre des Sports et de l'éducation physique a, par ailleurs, souhaité que la Fécofoot lui propose un chronogramme soutenu par les objectifs à atteindre.

La Fécofoot a, en outre, dévoilé le programme de préparation des Diabes rouges pour la phase finale du Chan 2020 au Cameroun. Après avoir disputé deux matches tests à Kinshasa soldés par une victoire contre les Etalons du Burkina Faso et une défaite face aux Léopards de la République démocratique du Congo, les Diabes rouges livreront au cours d'un mini tournoi organisé à Brazzaville deux rencontres internationales d'abord le 17 février contre les Lions Indomptables A' Cameroun puis le 22 février contre les Léopards de la RDC avant de se rendre à Kigali pour y affronter le Rwanda. Peu avant le début du Chan, l'équipe nationale bénéficiera d'une mise au vert au Gabon ou au Cameroun afin de faire mieux que lors du Chan du Maroc au cours duquel elle avait occupé la 5e place. « L'équipe se rendra à Kigali pour un match amical et ensuite nous avons décidé que notre équipe soit au Gabon ou au Cameroun pour un stage décisif de préparation pour affronter la compétition avec beaucoup de sérénité parce que la dernière fois au Maroc, le Congo était parmi les cinq meilleures équipes d'Afrique. Cette fois-ci le ministre veut que nous fassions mieux », a conclu Médard Moussodia.

James Golden Eloué

CHAN 2020

Vingt-six Diabes rouges retenus pour la phase préparatoire

A quelques jours du tirage au sort du Championnat d'Afrique des nations (Chan), la sélection congolaise des joueurs locaux continue son offensif dans le but de redynamiser son effectif.

Après avoir participé à la première édition du tournoi international de football du Congo (Tifoco) du 17 au 19 janvier, à Kinshasa, l'équipe congolaise ne baisse pas les bras et poursuit la préparation de la compétition qui est réservée aux joueurs locaux.

L'équipe dirigée par Barthélemy Ngatsono est depuis ce 4 février dans son quatrième stage de préparation qui s'achève le 9 du même mois. Pour bien mener cette campagne, vingt-six Diabes rouges évoluant tous en ligue 1 congolaise ont été présélectionnés. La plupart de ces joueurs viennent d'AS Otoho, Diabes noirs, Etoile du Congo ainsi que l'AS Cheminots et la Jeunesse sportive de Talangai (JST). Au sortir de Tifoco, l'entraîneur de la formation congolaise déclarait que certains problèmes techniques trouvent déjà des solutions malgré quelques lacunes au niveau de l'attaque. « Sur le plan tactique, il y avait quelques défaillances dans la finition. C'est notre devoir de travailler sur l'attaque afin de bien s'exprimer au Cameroun », annonçait Barthélemy Ngatsono. C'est sûrement sur cet aspect que seront focalisées les séances d'entraînements que comptera ce stage.

Selon certaines sources, cette période de préparation qui se déroule au stade Alphonse Massamba-Debat permettra aux Congolais de peaufiner avec efficacité les différentes rencontres amicales, notamment avec le Cameroun, pays hôte du Chan, en aller-retour, le Gabon et le Rwanda.

En rappel, les Congolais joueront leur troisième phase finale du Championnat d'Afrique des nations de leur histoire. C'est aussi pour la première fois depuis le lancement de la compétition en 2009 que le Congo disputera deux éditions consécutives après celle de 2018 au Maroc.

Notons que le Championnat d'Afrique des nations de football 2020 se déroulera au Cameroun du 4 avril au 25 avril 2020. Cette édition met en compétition les seize meilleures

équipes africaines locales réparties en quatre poules de quatre équipes.

Listes des joueurs présélectionnés

Gardiens

Pavel Nzila (Etoile du Congo)
Giscard Mavoungou (AS Cheminots)
Perole Ndinga (AS Otoho)

Défenseurs

Bissiki Magnokélé (AS Otoho)
Grace Batekouahou (Diabes noirs)
Atony Mavoungou (JST)
Julfin Ondongo (Etoile du Congo)
Varez Rozan (Etoile du Congo)
Faria Ondongo (AS Otoho)
Mapata Mouandza (Diabes noirs)

Milieu de terrain

Mignon Mbon Etou (Etoile du Congo)
Hardy Mboussa (AS Cheminots)
Harvy Itali Osseté (Diabes noirs)
Ardy Binguila (Diabes noirs)
Brel Mohendika (Etoile du Congo)
Prince Obongo (Diabes noirs)
Prince Ngapio Samba (Nico-Nicoyé)
Chandrel Massanga (CARA)

Attaquants

Ndjimbi (CARA)
Jaures Ngombé (AS Otoho)
Rox Oyo Otouri (Diabes noirs)
Nkounkou Maleka (V Club)
Gautrand Nguonimba (Etoile du Congo)
Percy Langa (AS Otoho)
Mouandziki (Interclub)
Whyfrid Nkaya (Diabes noirs)

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Les résultats de la cinquième journée

Les quatorze clubs ponténégrins, engagés au championnat national Ligue 2 dans la zone B, se sont affrontés la semaine dernière au complexe sportif de Pointe-Noire dans le cadre de la cinquième journée. A l'issue des rencontres, Fleur du ciel prend la tête du championnat avec douze points.

La cinquième journée du championnat national Ligue 2 a été marquée, la semaine dernière, par le succès des équipes évoluant à domicile. En effet, sur sept matches joués, cinq victoires ont été à la faveur des équipes jouant à domicile et deux victoires pour les équipes à l'extérieur avec un total de douze buts sur l'ensemble des matches joués. A l'issue de cette journée, Fleur du ciel passe en tête avec douze points devant le FC Nathaly's onze points + cinq. Munisport se classe troisième avec onze points+trois devant Inter de Pointe-Noire, 4e avec dix points et EF Total 5e avec neuf points. Au bas du tableau se trouvent ASK et Tchimaghi respectivement 13e et 14e

Tous les résultats de la cinquième journée

-Beni sport- Club des jeunes, 0-2
-Munisport - AS Vaudou, 1-0
-Inter de Pointe-Noire -ASK/PNFA, 2-1
-FC Pelerin- Sersy, 1-0
-FC Nathaly's- Tchimaghi, 3-0
-Fleur du ciel- EF Total, 1-0
-TP Mokanda-La Mancha, 0-1

Soulignons que la sixième journée se joue cette semaine. Ce 5 février, AS Vaudou affronte EF Total tandis que Munisport reçoit en deuxième heure Fleur du ciel, leader à l'issue de la cinquième journée.

Rude Ngoma

Charlem Léa Itoua